



Brèves CORNIERANDES

N° 4 - Juin 2017

EDITO

Chers amis,
Cette brève évoque les moments forts de notre commune mais le bien vivre ensemble ne se décrète pas, il est la volonté des habitants, des associations et de la municipalité. Restons motivés !
Bonne lecture.

Votre maire,
Gilbert ALLARD



BONHOMME HIVER 2017



C'est le 8 avril 2017, sous un soleil radieux que se sont retrouvés les enfants des écoles de Cornier pour la 3^{ème} édition du défilé du Bonhomme Hiver.

Cette année, le bonhomme hiver, confectionné par le « Sou des écoles », était un superbe DJ qui semblait vouloir faire chanter la foule.

Le thème étant la musique, les enfants ont revêtu des costumes colorés pour défiler derrière le char du DJ, depuis le stade jusqu'à la salle des fêtes.

Durant ce samedi après-midi, les enfants ont pu s'amuser dans un gros château gonflable et assister à un spectacle de clown. Quant aux parents, ils ont apprécié l'apéro-concert. Petits et grands ont ensuite pu dire au revoir définitivement à l'hiver : le « bonhomme hiver » a été brûlé sur le parking, symboliquement, pour nous faire oublier la tristesse de la saison froide et laisser place au printemps et au soleil.

La fête s'est poursuivie par un repas convivial dans la salle des fêtes avec une animation familiale (DJ et jeux).

Nous remercions chaleureusement les bénévoles du « Sou des écoles » qui ont su donner vie à cette belle fête.

Vive le printemps !

CHASSE AUX ŒUFS – PÂQUES 2017

Pour la 3^{ème} année consécutive, les enfants de Cornier ont répondu présents à l'invitation lancée par le CCAS et l'association « Un peu plus pour l'action sociale » pour la grande chasse aux œufs de Pâques. Ce lundi 17 avril, par une matinée ensoleillée mais fraîche, une soixantaine de petits gourmands s'est lancée dans la collecte des œufs, dispersés autour du stade de Cornier. Sous les yeux de leurs parents, les enfants ont scruté chaque centimètre du terrain à la recherche du trésor. Chacun devait trouver 2 œufs factices qui étaient ensuite échangés contre un sachet d'œufs en chocolat. A l'issue de la récolte, un goûter a été offert aux enfants, enchantés d'avoir participé à cette animation. Une buvette était proposée aux parents. Convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Alors, on attend déjà le lundi 2 avril 2018 !

FLEURISSEMENT

Pour l'année 2016, voici les habitations de Cornier présélectionnées par la commission environnement de la commune et les prix attribués au final par la CCPR.



Catégorie	Propriétaires présélectionnés	Palmarès CCPR
Villas	Caullireau Yolande	non primé
	Caullireau Annick	non primé
	Contat Yvette	non primé
Coup de cœur	Boëx Françoise	1 ^{er} prix
	Corcelle Frédérique	non primé
Commerce	Perréard Janine	1 ^{er} prix

Bravo à tous les participants et félicitations aux lauréats !
Rendez-vous courant juillet 2017 pour le passage de la commission de sélection de Cornier et courant août pour le jury de la CCPR.
A vos plantations !

INAUGURATION DU GROUPE SCOLAIRE

Vendredi 12 mai a eu lieu l'inauguration, tant attendue, de notre belle école. En présence de M. le maire, de son conseil municipal, de nombreux élus du Pays Rochois ainsi que de nos conseillers départementaux, députés et sénateurs, le coupé de ruban a été attentivement observé par les enfants et leurs familles. Les enseignants ont organisé la visite de l'ensemble du groupe scolaire permettant de visualiser l'environnement quotidien des enfants (TBI - Tableau Blanc Interactif) et d'apprécier l'aménagement judicieux des différentes salles (classes et ateliers associés). Le directeur de l'école, M. David Fabien, a présenté le fonctionnement de l'école et a remercié M. l'inspecteur

d'académie de sa présence. Ensuite, chaque classe a pu expliquer la réalisation de sa fresque murale faite en collaboration avec des artistes.

L'architecte de ce projet, M. Revillon, a eu une attention particulière à l'égard de l'école en offrant des livres. Point d'orgue de cette soirée, les enfants ont offert à l'assemblée une aubade. Un grand merci aux enseignants pour leur dévouement afin de préparer ce moment d'émotion.

Enfin, remercions l'ensemble des bénévoles de l'association « Un peu plus pour l'action sociale » qui nous a préparé un magnifique et délicieux buffet.



MISE AUX NORMES ÉCLAIRAGE PUBLIC

Les travaux évoqués lors de la parution précédente sont réalisés à 80 %.

Tout l'éclairage de la Madeleine a été remplacé. Celui de la route du village, côté église, est modifié et terminé

également. Le secteur encore en cours de réalisation est celui de Moussy. Le rond-point reste à finaliser ainsi que l'éclairage du tunnel. La mise aux normes des autres coffrets continue.

BORNE TEXTILE

Profitez du changement de température pour faire du tri dans vos armoires et venez déposer vos textiles dans les 2 bornes mises à votre disposition sur le parking de la salle des fêtes (à côté des containers de tri sélectif).

La CCPR a missionné 2 partenaires (Alpabi et la Fibre Savoyarde) pour répondre aux besoins du territoire. En 2015, 81 000 kg de vêtements ont été collectés sur notre territoire, soit en moyenne 3,2 kg par habitant.



PILES USAGÉES

Vous pouvez rapporter vos piles et petites batteries usagées dans les boîtes de collecte mises à votre disposition à l'accueil de la Mairie et à la Bibliothèque.

Chaque année, en France 33 000 t de piles et accumulateurs sont utilisés et pourraient être recyclés.

Le recyclage représente un véritable gisement de matière à forte valeur ajoutée et évite de gaspiller des ressources naturelles rares.



La mise à jour du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est l'occasion de revoir la gestion des déplacements dans notre commune et, notamment, les éléments pouvant favoriser la mobilité douce.

Lors de la première présentation publique des objectifs du PLU, il a été exprimé le souhait que les chemins ruraux soient protégés et mis en valeur, à juste titre. En effet, beaucoup de chemins ruraux ont perdu leur raison d'être initiale, sont devenus désuets et ont même parfois disparu des cartes.

Toutefois, ils avaient été systématiquement identifiés et définitivement répertoriés sur le PLU communal. Il s'agit maintenant de les mettre en valeur en leur redonnant leur usage.



Il est proposé de réhabiliter trois chemins ruraux qui permettront de connecter en mobilité douce le centre village à chacun des trois hameaux suivants : Moussy, Le Riret et La Madeleine.

Les cheminements nécessaires existent et sont déjà répertoriés sur plus de 80 % de leur parcours. Néanmoins, certaines parties auront besoin d'être remises en cohérence avec l'extension de l'urbanisme actuel (via une réhabilitation, déplacement ou extension des chemins originaux).

Restera ensuite à définir comment aménager ces voies vertes pour que les enfants, les parents et tous les habitants se les réapproprient à nouveau non seulement pour leur promenade dominicale mais également lors de leurs déplacements quotidiens.

TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT

Comme prévu lors de la précédente parution des Brèves Corniérandes, les travaux à Moussy bas sont en cours de réalisation. Tout se déroule bien, conformément aux prévisions. Afin de permettre la circulation routière quotidienne, des aménagements de sens de circulation et de voies de circulation ont été réalisés. A savoir que sur la route d'Arbusigny, les travaux débutant la troisième semaine du mois de mai, des perturbations de circulation sont à prévoir avec une circulation alternée voire la fermeture de la route pendant quelques jours pour permettre la réalisation des travaux en toute sécurité. Des panneaux routiers informeront les usagers en temps voulu.



Petit mémo : tous ces travaux concernent les eaux usées (à la charge de la CCPR), les eaux pluviales (à la charge de la commune) et l'eau potable (à la charge du CERF).

Dans la continuité de ce qui a déjà été réalisé à la Fornasse et au Châtelet, une étude est en cours pour l'enfouissement des réseaux électriques sur la route du Marais. Des travaux concernant les eaux pluviales y seraient associés.

L'étude de sécurisation routière des hameaux de la Madeleine et de Moussy suivent leur cours. Ces travaux seront réalisés par phases. En premier lieu commenceront ceux du hameau de la Madeleine. Les délais ne sont pas encore établis.

CÉRÉMONIE CITOYENNE

Cette cérémonie concerne les jeunes de 18 ans nouvellement inscrits sur les listes électorales suite au recensement et à la journée défense et citoyenneté effectuée l'année de leurs 16 ans.

Le 31 mars 2017, 16 jeunes étaient conviés à cette cérémonie, 5 se sont présentés et ont été reçus dans la salle consulaire.

Dans son discours, M. le Maire a rappelé les principes fondamentaux de la République, de la Démocratie et de notre système politique. Les électeurs ont ensuite reçu leur carte sur laquelle ils ont apposé leur signature. Le verre de l'amitié a conclu cette cérémonie.

Les jeunes non présents ont reçu leur carte par courrier.



POURSUITE DU PROJET D'IMPLANTATION DE COMMERCES ET SERVICES DE PROXIMITÉ

Le projet d'implantation de commerces et services de proximité s'est inscrit dans le cadre de la requalification du chef-lieu. Projet de longue haleine, puisqu'il date d'une quinzaine d'années. En effet pour y parvenir il fallait bien au préalable acquérir le foncier nécessaire.

Ce projet est donc une étape importante pour la vie de notre village.

Remettre des petits commerces en son centre, c'est un peu y remettre de la vie. Cela permet un peu plus de proximité géographiquement parlant mais aussi entre habitants, cela recrée du lien social.

Si ce n'est pas la collectivité qui œuvre pour que des commerces ou services s'installent à Cornier de façon pérenne, qui le fera ?

Il est bien de notre rôle de favoriser l'évolution de la vie dans notre village.

Après avoir permis l'ouverture de la supérette **PANIER SYMPA** en 2014 et du centre **KERATOCONSEIL** (soin de la peau) en 2015, notre projet s'est poursuivi par l'ouverture début avril d'un cabinet de **KINESITHERAPIE - OSTEOPTHIE**.

Pour le dernier local disponible au Clos Saint-Just, le conseil municipal s'oriente vers d'autres services, les nombreux professionnels intéressés par l'ouverture d'une boulangerie-pâtisserie n'ayant pu obtenir les prêts nécessaires.

Par ailleurs, l'ouverture de la résidence dédiée aux séniors (actuellement en cours de construction) va venir renforcer l'offre de proximité.

Pour l'heure, **Karine et Cédric GAUDIN**, avec le sourire et dans la bonne humeur, œuvrent au quotidien pour faire évoluer leur commerce et nous offrir toujours plus de services au cœur de leur supérette : dépôt de pains & viennoiseries, journal, rayon traiteur, produits locaux (dont charcuterie et fromages), bières spéciales, sandwichs maison, relais colis, vente de poisson frais sur commande...



Dans son centre **Kératoconseil**, **Natacha FLOQUET**, quant à elle, nous accueille et nous conseille avec professionnalisme et gentillesse dans une ambiance chaleureuse, empreinte de calme et de sérénité.

« Boutons, irritations, rougeurs, points noirs, teint terne... Des solutions existent même pour les ados. La méthode débute par une consultation, un diagnostic et un soin visage. L'objectif est de limiter les excès, calmer les sensibilités, restituer confort et souplesse et corriger les imperfections. Le langage de la peau est au cœur de l'activité du kératothérapeute ».

C'est aussi avec enthousiasme que **Romain THABUIS** vient d'ouvrir, également au Clos Saint-Just, son cabinet de kinésithérapie-ostéopathie. Il vous reçoit sur rendez-vous du lundi au vendredi.

Vous pouvez le contacter au 06.37.51.44.32 ou par courriel à l'adresse suivante : kinecornier@gmail.com.

Maintenant que nous avons gagné le pari de leur installation à Cornier, c'est à nous, à nous tous, de les aider, en jouant le jeu, en venant nombreux chaque jour, pour faire nos courses ou faire appel à leurs services, mais aussi pour nous croiser, nous rencontrer, échanger et partager la vie de notre village.



Enfin, rappelons que le café « **chez Ginette** », le restaurant « **la Petite Cour** » et le restaurant « **Les trois bonheurs** » contribuent également au dynamisme du village.